

LE BULLETIN

À 23 INTERSECTIONS
LES PANNEAUX D'ARRÊT
CÈDENT LEUR PLACE...



ARRÊT REMPLACÉ PAR
CÉDEZ LE PASSAGE
8 MAI 2017



LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE SE POURSUIT. SURVEILLEZ NOS PUBLICATIONS POUR LES PROCHAINES ÉTAPES!



PLONGEZ DANS LE PASSÉ GRÂCE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES AU VILLAGE QUÉBÉCOIS D'ANTAN

ALEXANDRE CUSSON

Maire
DRUMMONDVILLE



UNE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Chère Drummondvilloise,
cher Drummondvillois,

L'acquisition récente par la Ville de Drummondville du terrain de l'ancienne usine Fortissimo s'avère une grande opportunité de développement. Cet espace de près d'un million de pieds carrés, situé à proximité d'écoles, du centre hospitalier et de la rivière, constitue une belle occasion de contribuer au dynamisme de notre ville.

Il faut savoir que le coût d'achat de l'emplacement, chiffré à trois millions de dollars, sera amorti dès la revente de terrains, laquelle générera des taxes pour la Ville de Drummondville pour les années futures. La Ville, qui souhaite que des espaces verts puissent garnir les lieux, tient toutefois à conserver une portion du terrain accessible à sa population. D'ailleurs, il importe grandement que ce quartier atteigne des standards environnementaux très élevés. Des exigences strictes seront imposées aux promoteurs qui démontreront de l'intérêt.

De façon générale, notre volonté est d'aller de l'avant avec un zonage mixte, doté d'un espace résidentiel à haute densité, de commerces et d'un accès public à la rivière. Il apparaît logique, dans une perspective de développement durable, de densifier cet espace. Ce faisant, la Ville est d'avis que cela permettra d'éviter un étalement urbain et contribuera ainsi davantage au dynamisme, déjà bien présent, du centre-ville.



La Ville souhaite faire de ce site un modèle d'urbanisme et d'architecture pour le reste du Québec. Ce quartier pourrait devenir un lieu de référence pour Drummondville. Aussi, la Maison des arts Desjardins, en collaboration avec la Ville, projette la mise en place d'une salle de style cabaret.

Ce projet devra également tenir compte des enjeux de circulation observés dans le secteur institutionnel, le conseil municipal étant soucieux de trouver les meilleures solutions pour améliorer la fluidité de la circulation. Par ailleurs, des discussions sont prévues avec la Commission scolaire des Chênes afin que l'école Jeanne-Mance, qui ne dispose pas d'un espace vert suffisant, puisse offrir un environnement plus accueillant à ses élèves.

Bonne lecture!

NOUVEAUTÉ



> PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (SALLE + TV + WEBDIFFUSION)

Les 8 et 23 mai, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville

> ÉMISSION POUR DRUMMONDVILLE

Les 1^{er} et 15 mai, à CogecoTV

> PARLONS DRUMMONDVILLE

Les 9 et 24 mai, à 7 h 40 (105,3 Rouge FM) et à 8 h 40 (ÉNERGIE 92.1)



drummondville.ca



Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

RÉDACTION
Service des communications

COLLABORATION
Services municipaux et organismes paramunicipaux
Partenaires de la Ville
Communication Jean Dufresne

MISE EN PAGE

Communication Jean Dufresne

IMPRESSION

Imprimerie F.L. Chicoine

TIRAGE

37 000 copies

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec

VILLE DE DRUMMONDVILLE

415, rue Lindsay
C.P. 398 J2B 6W3
819 478-6550
drummondville.ca

PROCHAINE PARUTION
Mai 2017

Bulletin imprimé sur papier recyclé

ACTUALITÉS

Une nouvelle signalisation *Cédez le passage* en vigueur dès le 8 mai dans trois secteurs de la ville

Les résidents du quartier des Ministres, de la cours des Morilles et du Boisé Messier verront une nouvelle signalisation remplacer les arrêts à plusieurs intersections.

Dès le 8 mai prochain, des panneaux *Cédez le passage* seront installés à la place des arrêts traditionnels des carrefours à trois branches, aussi appelés intersections en « T ».

« Souvenons-nous qu'à l'automne 2015, un projet pilote d'un an avait été mené dans le domaine du Vigneron pour valider le bien-fondé de l'utilisation des *Cédez le passage* dans les quartiers résidentiels qui présentent des carrefours à trois branches. Les résultats s'avérant satisfaisants, le comité a recommandé au conseil municipal l'implantation définitive de ce type de signalisation dans ce quartier, puis de le permettre dans trois autres secteurs présentant les mêmes caractéristiques routières », explique M. John Husk, conseiller municipal et délégué au comité circulation de la Ville de Drummondville.

leur localisation figure sur les cartes ci-contre.

Avant d'éliminer les arrêts, une période d'adaptation a été prévue afin de permettre aux automobilistes de se familiariser avec la modification de la signalisation. Depuis la fin mars, un panneau disposé sous chaque arrêt indique le changement qui sera en vigueur dès le 8 mai.

Cette nouvelle signalisation vise à :

- Améliorer la sécurité de tous les usagers de la route dans le secteur résidentiel;
- Réduire la vitesse des véhicules dans les rues du secteur;
- Minimiser les risques d'accident en diminuant les conflits potentiels entre les divers usagers de la route;
- Rendre le quartier plus convivial : moins bruyant, moins pollué, donc plus agréable.

Comment utiliser un *Cédez le passage*

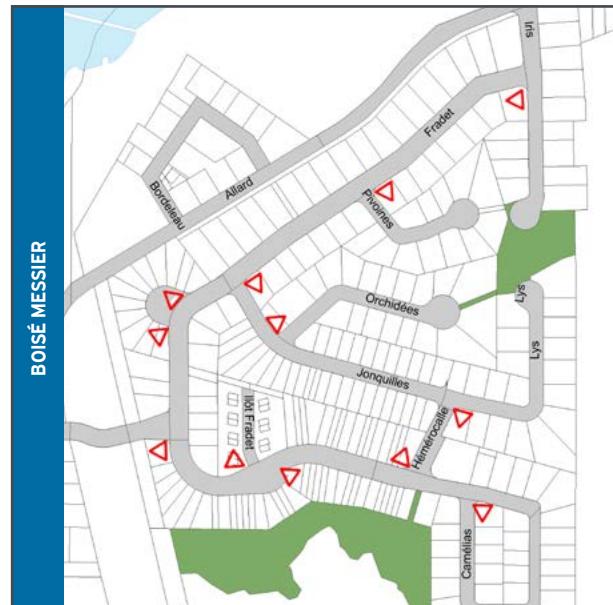
Lorsqu'un automobiliste fait face à un panneau *Cédez le passage*, il est dans l'obligation de céder le passage aux véhicules et aux vélos qui circulent sur la route prioritaire qui se trouve devant lui. Dans le cas d'un piéton, si ce dernier a amorcé sa traversée de l'intersection, il est de mise de lui céder le passage.

ARRÊT → CÉDEZ LE PASSAGE
8 MAI 2017

Les intersections concernées

Au total, 23 intersections sont concernées;

La Ville vous remercie de votre habituelle prudence.



Fluidité et sécurité améliorées grâce au réaménagement du boulevard Jean-De Brébeuf

Le projet de réaménagement du boulevard Jean-De Brébeuf entre en phase de mise en œuvre.

Les travaux seront réalisés au cours des prochaines semaines et ils consisteront à mailer le réseau cyclable existant dans le secteur, à doter l'intersection des boulevards Lemire et Jean-De Brébeuf de feux de circulation et à encadrer le stationnement sur rue. L'accroissement du débit de circulation sur le boulevard Jean-De Brébeuf engendre des problèmes et nécessite des ajustements.

Bonification du réseau cyclable

La Ville aménagera une bande cyclable unidirectionnelle sur chaussée, de part et d'autre du boulevard Jean-De Brébeuf, entre l'accès de l'école La Poudrière et le boulevard Lemire. De plus, elle complètera le réseau cyclable du secteur avec une piste hors chaussée entre le boulevard Lemire et la rue de la Commune. À échéance, ces travaux assureront le maillage de quatre pistes cyclables existantes sur les boulevards Saint-Joseph et Lemire, et sur les rues

Camille-Dreyfus et de la Commune. De surcroît, l'école La Poudrière, l'Olympia Yvan-Cournoyer et les écoles primaires du secteur seront dorénavant desservis par le réseau cyclable drummondvillois.

Nouveaux feux de circulation

De nouveaux feux de circulation avec feux de piétons seront installés à l'intersection des boulevards Jean-De Brébeuf et Lemire. Dans ses projections à moyen terme (2019-2022), la Ville de Drummondville envisage l'installation de feux de circulation à deux autres endroits sur le boulevard Jean-De Brébeuf, soit à la jonction de la rue Saint-Thomas et de l'entrée de l'école La Poudrière.



Sur chaussée nécessitera une interdiction de stationnement sur rue, en tout temps, du 15 avril au 15 novembre. En dehors de cette période, il sera défendu de garer son véhicule en bordure de rue aux heures de pointe, soit de 7 h à 9 h et de 15 h à 18 h, du lundi au vendredi.

Toujours sur le boulevard Jean-De Brébeuf, entre le boulevard Lemire et la rue de la Commune, le stationnement sera prohibé de 7 h à 9 h et de 15 h à 18 h, du lundi au vendredi, et ce, à longueur d'année. Ces mesures sont nécessaires considérant les largeurs disponibles, les nombreux accès et le débit de véhicules croissant sur cet important axe routier.

INVESTISSEMENTS COMMERCIAUX DE 55,3 M\$ EN 2016

Une fois de plus, la vitalité économique de Drummondville a été confirmée en 2016 avec des investissements de 55,3 M\$ dans le secteur commercial, ce qui représente le troisième meilleur bilan des 10 dernières années et 3,5 M\$ de plus qu'en 2015.

En 2016, plusieurs dessertes commerciales se sont démarquées. Au sommet des investissements commerciaux se retrouve la desserte des Promenades avec plus de 21,4 M\$, suivie par les dessertes Saint-Pierre (10,5 M\$), Galeries (8,7 M\$) et Centre-ville (5,4 M\$). Lemire Ouest n'est pas en reste avec des investissements de 4,4 M\$. Depuis quelques années, cette desserte se développe de plus en plus, grâce notamment à l'arrivée du Jean Coutu, du Café Morgane, de la Bijouterie Lampron et de la Ferme des Voltigeurs.

De nouvelles constructions ainsi que plusieurs agrandissements ou rénovations majeures ont été réalisés en 2016. Parmi ceux-ci, le Buffet des continents, le Metro, le Carrefour Super C et Au Grenier des petits.

Statistiques économiques et emplois

Drummondville compte plus de 2300 commerces de détail et de services, avec un taux d'occupation global de 91 %. L'année 2016 se clôt avec la création de 767 emplois et une perte de 352 emplois, pour un gain net de 415 emplois.

Commerce Drummond : au service du développement commercial

Plus de 366 dossiers ont été traités en 2016 par Commerce Drummond, une augmentation de près de 30 % par rapport à l'année 2015.

Afin de faciliter la tâche aux entrepreneurs et aux investisseurs, Commerce Drummond offre une panoplie de services gratuits tels que l'analyse de viabilité, la vérification du zonage,

des usages et de la réglementation ainsi que la recherche de locaux et de terrains commerciaux.

L'organisme a également accompagné et proposé des stratégies gagnantes aux propriétaires de commerces déjà implantés dans le milieu, entre autres en les aidant à assurer et à développer leur présence sur le web et en leur offrant des formations adaptées et des conseils en marketing de même qu'en développement de clientèle.

Le centre-ville s'est de nouveau distingué avec l'ajout de nouvelles entreprises dynamiques, principalement dans le secteur de la restauration et du divertissement, dont Le Joker pub ludique et La Sainte-Paix. L'équipe de Commerce Drummond a accompagné la majorité d'entre elles et continue de les soutenir dans leur développement. Par ailleurs, les Promenades Drummondville ont vu leurs efforts se concrétiser avec l'annonce d'un investissement majeur, soit l'agrandissement de Metro, qui a été initié et appuyé par Commerce Drummond.



BILAN COMMERCIAL 2016

2 155 Nombre de commerces de détail et de services

106 OUVERTURES

54 FERMETURES

53 RELOCALISATIONS

Oui aux minimaisons, sous certaines conditions

La Ville de Drummondville informe les citoyens et les promoteurs que les minimaisons seront autorisées sur son territoire, et ce, sous certaines conditions.

Soucieux de porter un jugement éclairé sur la question, le conseil municipal a mandaté le comité consultatif d'urbanisme (CCU) afin qu'il se penche sur le dossier des minimaisons. À la suite de l'étude à ce sujet, le conseil a entériné la recommandation du CCU, soit d'autoriser ce type de produit résidentiel sur son territoire, mais selon certaines conditions d'encadrement.

Deux enjeux importants justifient l'approche du conseil pour encadrer un tel projet, soit le souci d'assurer la meilleure intégration possible d'un projet de minimaisons au sein de la trame urbaine et le souci d'offrir un milieu de vie de qualité aux futurs résidents concernés.

« La Ville de Drummondville considère que l'implantation de minimaisons mérite un encadrement particulier, non seulement pour assurer l'intégration de ce type de produit au territoire bâti, mais également pour privilégier les prin-

cipes de développement durable en limitant l'étalement urbain et les projets de faible densité résidentielle », indique le président du comité consultatif d'urbanisme, M. Yves Grondin.

Conditions d'aménagement

Les minimaisons sont aménagées pour compenser leur superficie de plancher réduite. En raison de leur gabarit, elles soulèvent un questionnement auprès des organisations municipales quant à leur intégration en milieu urbain et aux coûts liés à la desserte en infrastructures municipales. C'est pourquoi le conseil autorisera les projets intégrés dans un milieu adéquat, c'est-à-dire des projets :

- Évitant de favoriser la faible densité et l'étalement urbain;
- Assurant une certaine rentabilité foncière à long terme;
- Misant sur l'aménagement d'espaces de vie extérieurs de qualité (dans le projet et autour de celui-ci);
- Prévoyant un aménagement paysager minimal;
- Visant une architecture de qualité et durable.

Les minimaisons seront interdites si elles sont sur roues, sauf si elles respectent les dispositions applicables aux habitations mobiles et au zonage. De plus, elles ne seront pas permises en dehors du périmètre d'urbanisation ou à titre de bâtiment accessoire en arrière-cour d'une maison existante.

Un guide d'aménagement assurant l'intégration du projet au milieu

Afin de baliser le développement de ce type d'habitation, un guide d'aménagement sera disponible sous peu au comptoir du Service de l'urbanisme. Il présentera quelques conditions d'aménagement à respecter pour un éventuel projet sur le territoire de la ville. Cette approche est similaire à celle relative à l'étude des plans et concepts d'aménagement qui prévaut actuellement pour un nouveau projet domiciliaire.

> Pour plus d'informations sur ce dossier, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de l'urbanisme au 819 478-6563.

33^e

**SOUPER-CONFÉRENCE
M. GUY CORMIER**
Président et chef de la direction
du Mouvement Desjardins

JEUDI 18 MAI 2017
CENTREXPO Cogeco Drummondville

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE » **17 H**
ET SOUPER-CONFÉRENCE » **18 H**



Membre SDED : gratuit*
Non-membre : 60 \$ + taxes
Table de 8 personnes : 440 \$ + taxes
*Une personne par entreprise

Réservez
avant le 12 mai
a.dupuy@sded.ca
819 477-5511

Village québécois d'antan
ANIMATION & JEUX



DU PLAISIR EN FAMILLE

NOUVELLE EXPÉRIENCE NOCTURNE



LA TECHNOLOGIE VOUS GUIDE À TRAVERS LES LÉGENDES QUÉBÉCOISES

DU 22 JUIN AU 3 SEPTEMBRE 2017

villagequebecois.com **1 877 710-0267**

Programme d'aide à la rénovation de bâtiments commerciaux ou mixtes Une première année qui porte ses fruits

À la suite de la mise en place, au printemps 2016, du programme d'aide à la rénovation des bâtiments commerciaux ou mixtes pour les propriétaires du centre-ville et du quartier Saint-Joseph, la Ville de Drummondville dresse un premier bilan.

Cette première année d'attribution aura permis à 43 propriétaires d'immeubles des quartiers ciblés de déposer leur dossier de rénovation auprès du Service de l'urbanisme. Parmi les dossiers soumis, un a été complété, six sont en cours de réalisation et quelques autres font l'objet de discussions avec les propriétaires et pourraient se concrétiser dans les prochains mois.

Lors du lancement du programme, il a été établi que le montant maximal admissible pour la rénovation d'une façade principale soit de 20 000 \$ et que le montant maximal d'aide par bâtiment soit de 30 000 \$. La subvention est versée au propriétaire à la toute fin des travaux, donc à la suite d'une inspection de conformité et du dépôt des pièces justificatives.

Le montant total des travaux générés par les six dossiers en cours et par celui complété est d'environ 723 600 \$. La Ville versera tout près de 177 600 \$ en subvention pour ces travaux. Quatre autres dossiers seront bien-

tôt en processus de réalisation et généreront des travaux d'une valeur estimée à près de 260 600 \$. Une somme additionnelle d'environ 98 000 \$ en subvention devrait alors être engagée.

Les propriétaires ayant un projet en cours de réalisation ou étant en attente de le réaliser ont jusqu'au 15 décembre 2018 pour terminer l'ensemble des travaux subventionnés.

Rappel

Le programme est un incitatif intéressant pour les propriétaires immobiliers, notamment pour ceux possédant des bâtiments patrimoniaux situés au centre-ville et dans le secteur Saint-Joseph. Il subventionne des travaux effectués aux bâtiments construits avant le 1^{er} janvier 1976.

Voici des exemples de travaux admissibles :

- La restauration ou le remplacement du revêtement extérieur de la façade (ou des façades);
- La restauration ou le remplacement des portes et fenêtres existantes;
- La rénovation ou la démolition de bâtiments accessoires attenants au bâtiment principal;
- La restauration de la toiture d'origine ou son remplacement;



Les propriétaires du 146, rue Saint-Damase ont bénéficié du programme pour effectuer des travaux au bâtiment abritant deux locaux, l'un commercial et l'autre résidentiel. En médaillon, le bâtiment avant la réalisation du projet.

- La réfection ou le remplacement d'éléments de saillie.

Ce programme a pour objectifs d'accompagner les propriétaires de bâtiments dans le cadre de leurs travaux, de soutenir la dynamique commerciale des secteurs ciblés et de bonifier l'image du cadre bâti. L'aide financière peut aller jusqu'à 50 % du coût des travaux admissibles.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Les citoyens concernés sont priés de prendre note que la collecte des boues de fosses septiques se déroulera cette année dans les secteurs de l'ancien Drummondville, de Saint-Charles et de Saint-Joachim.

Les résidents des secteurs touchés peuvent consulter la page sur la collecte des boues de fosses septiques au www.drummondville.ca, section *Ma propriété*, afin de connaître la journée prévue de la collecte à leur résidence. Il est toutefois possible que des dates soient modifiées sans préavis.



Il est de la responsabilité des propriétaires ou des occupants de préparer le terrain pour permettre à l'entrepreneur de bien effectuer la vidange de la fosse septique. Selon la réglementation municipale, tout propriétaire ou occupant doit permettre l'accès à l'entrepreneur pour procéder à la vidange entre 7 h et 19 h, du lundi au samedi.

Si le terrain n'est pas préparé convenablement au moment du passage de l'entrepreneur, des frais de 20 \$ plus taxes seront facturés au propriétaire par la Ville de Drummondville.

Les citoyens des secteurs visés recevront un avis d'Enviro5, l'entrepreneur mandaté par la Ville, environ deux semaines avant la

collecte des boues, les informant des étapes à suivre pour la préparation de leur terrain.

C'est dans un souci de protéger la santé publique et de préserver la qualité de l'environnement que la Ville procède à la collecte systématique des boues de fosses septiques, conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22).

Dans le cas où un empêchement majeur ne permettrait pas la réalisation de la collecte des boues sur votre propriété, il est important de communiquer avec Enviro5 au 819 472-3600.

TOURISME

Le Village invisible : une nouvelle aventure nocturne

Le Village québécois d'antan (VQA), en collaboration avec le consortium GN7, lance le Village invisible, mettant en vedette l'activité L'Odyssée légendaire, une grande aventure nocturne alliant la technologie immersive et mobile pour présenter les légendes et héros du Québec.

L'interactivité obtenue grâce à la géolocalisation et aux appareils intelligents démontre l'unicité de l'activité et place indéniablement le Village québécois d'antan à l'avant-garde du divertissement technologique et ludique, et ce, tout en conservant son caractère historique. Le grand public pourra découvrir le Village invisible dès le 22 juin prochain et les billets seront mis en vente en ligne à compter du 1^{er} mai.

Au total, le Village invisible proposera 15 zonactions (animations) spectaculaires qui transporteront physiquement et virtuellement les visiteurs dans un autre univers avec des projections, des éclairages, des hologrammes,

des lasers de dernière génération et du mapping architectural. L'expérience commencera avec le téléchargement de l'application sur un téléphone intelligent ou une tablette électronique. Pour les personnes ne disposant pas de ce type d'appareils, il sera possible d'en louer sur place. Les visiteurs auront d'abord à choisir un guide, sur leur appareil mobile, qui les accompagnera tout au long de la visite qui devrait durer entre 90 et 120 minutes.

Parmi les 15 zonactions du Village invisible, celle de Madeleine de Verchères, racontée par la maîtresse d'école, est saisissante. Les gens seront invités à taper sur l'écran de leur appareil pour briser virtuellement la vitre et faire sortir la maîtresse de l'écran. Celle-ci apparaîtra ensuite en hologramme afin de raconter l'histoire de Madeleine de Verchères, célèbre pour avoir défendu, à l'âge de 14 ans, le fort familial contre les Amérindiens. Les visiteurs utiliseront leur appareil intelligent à 20 reprises pour participer à la création des histoires des légendes du Québec.



> Pour plus de détails sur le Village invisible, composez le 819 478-1441 ou consultez le www.villagequebecois.com. Vous pouvez également suivre la page Facebook du VQA pour rester informé des nouvelles de dernière heure.

DES VISITEURS SUR PATINS!

L'Association citoyenne de Drummondville et ses jumelées (ACDJ) a reçu, du 17 au 19 février derniers, une équipe de hockey de La Roche-sur-Yon, le Hogly.

Le groupe consistait en 12 joueurs accompagnés de 12 membres de leurs familles. Ils ont tous été hébergés dans des familles de Drummondville et ont eu droit à un accueil très chaleureux et à un programme très complet.

Ils ont assisté à un match des Voltigeurs, ont effectué une pratique sur une glace extérieure et ont joué une partie avec une équipe locale au Centre Marcel-Dionne. Ils ont été accueillis par la direction des Voltigeurs et la mise au jeu a été faite par M. Yves Grondin, conseiller

municipal responsable des échanges. Après un souper communautaire avec les familles d'accueil, ils ont profité d'une randonnée de ski de fond au flambeau, une expérience inédite pour nos amis yonnais.

En juin prochain, nous recevrons une chorale de l'Alsace et, en octobre, un groupe de La Roche-sur-Yon. Le voyage vers l'Alsace, la Belgique et Amsterdam est remis à juin 2018.

Les personnes intéressées à recevoir des gens ou à aller visiter nos villes jumelées peuvent communiquer avec M. Richard Cournoyer, président de l'ACDJ, au 873 377-0242.



Les hockeyeurs yonnais ont eu l'occasion de jouer une partie au Centre Marcel-Dionne.

ENVIRONNEMENT

Le jeu des 5 erreurs, en concours!

Connaissez-vous bien la réglementation concernant les cours d'eau? Savez-vous quelles pratiques sont interdites ou nécessitent une autorisation?

TROUVEZ les 5 mauvaises pratiques riveraines et GAGNEZ un baril récupérateur d'eau de pluie!

Pour participer :

- Faites un X sur chaque photo présentant une mauvaise pratique;
- Au bas de la page, inscrivez vos coordonnées.

Trois options vous sont offertes pour acheminer vos réponses, et ce, avant le 19 mai :

1. Détachez la page et déposez-la à la réception de l'hôtel de ville (415, rue Lindsay);

2. Postez-la à l'attention du Service du développement durable et de l'environnement au 1005, rue Saint-Thomas, Drummondville, J2B 8K2;
3. Numérisez-la ou prenez-la en photo et acheminez-la ensuite par courriel à environnement@drummondville.ca.

Bonne chance!



Remblai/enrochement dans la rive



Débris dans un cours d'eau



Entretien de pelouse dans la rive



État de la traverse de cours d'eau



État de la bande riveraine



Creusement de cours d'eau

NOM : _____

TÉLÉPHONE : _____

COURRIEL (facultatif) : _____

**LES RÉPONSES SERONT
DÉVOILÉES DANS LE PROCHAIN
NUMÉRO DU BULLETIN (FIN MAI)**

Pour vous aider dans votre ménage du printemps!

Alors que le printemps ramène avec lui beau temps et chaleur, voici quelques renseignements utiles.

ACCESIBILITÉ ACCRUE À L'ÉCOCENTRE

En plus de l'horaire habituel (mardi au samedi, de 8 h à 17 h 30), l'Écocentre de la MRC de Drummond sera ouvert le dimanche, de 8 h à 16 h, et ce, du 7 mai au 29 octobre prochains. Par ailleurs, les matelas sont ajoutés à la liste des matières et objets acceptés.

L'Écocentre est situé au 5620, rue Saint-Roch Sud à Drummondville, sur les terrains adjacents



à l'édifice abritant Récupération Centre du Québec. Son accès est réservé aux citoyens des municipalités de la MRC de Drummond y apportant des résidus d'origine domestique. Les résidus découlant d'activités commerciales ou industrielles y sont donc refusés.

Pour plus de détails au sujet de l'Écocentre, visitez le www.mrcdrummond.qc.ca/ecocentre.

COLLECTE D'ENCOMBRANTS

(gros rebuts)

Veuillez prendre note qu'une première collecte d'encombrants est en cours. Dans les secteurs 5 et 6, celle-ci aura lieu dans la semaine du 1^{er} mai, tandis qu'elle se déroulera dans la semaine du 8 mai dans les secteurs 4, 7 et 8.

Consultez votre calendrier des collectes ou *Info matières résiduelles* (www.drummondville.ca) afin de connaître le jour exact de la collecte dans votre secteur. Une autre collecte d'encombrants est prévue en juillet pour tous les secteurs de la ville.

Articles refusés lors des collectes d'encombrants : pneus, matériaux de construction, résidus domestiques dangereux et grosses branches.

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES TOUTES LES SEMAINES

À compter de maintenant et jusqu'à la fin de la période estivale, la collecte des matières organiques (bac brun) est effectuée toutes les semaines.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous référer au calendrier des collectes ou à *Info matières résiduelles*.



SEMAINE DE LA SÉCURITÉ CIVILE

La Semaine de la sécurité civile se tiendra du 7 au 13 mai prochains.

Cette semaine nous rappelle que le Québec n'est pas à l'abri des sinistres. Il est important de bien connaître les risques pouvant survenir afin de mieux se préparer à faire face à diverses situations d'urgence, par exemple une inondation, une longue panne de courant ou un tremblement de terre.



Il est de la responsabilité de chaque citoyen d'assurer sa sécurité et celle de sa famille durant les 72 premières heures où survient une situation d'urgence.

Pour vous préparer, procurez-vous la *Trousse 72 heures* créée par la Croix-Rouge. Elle contient les articles de base essentiels et devra être complétée selon vos besoins particuliers. Informez-vous au www.drummondville.ca, sous l'onglet *Mesures d'urgence*, et au www.preparez-vous.ca.

La trousse est disponible au bureau d'accueil de l'hôtel de ville (voir la publicité ci-contre).

**LA TROUSSE
72 HEURES**

72 HRS

45 \$

Point de vente

Hôtel de ville de Drummondville
415, rue Lindsay

Préparez-vous à toute éventualité en consultant le drummondville.ca/mesuresdurgence

EN ACTION

ROBERTO LÉVEILLÉE

rleveillee@drummondville.ca

Conseiller

DISTRICT 2



CATHERINE LASSONDE

classonde@drummondville.ca

Conseillère

DISTRICT 3



Dernier tour de piste!

Je profite de cet espace qui m'est réservé dans ce bulletin pour vous remercier sincèrement de l'appui et de la confiance que vous m'avez accordés, chères électrices et chers électeurs du district 2, tout au long de ma carrière municipale qui prendra fin en novembre 2017. Ce fut une véritable fierté pour moi de vous représenter au sein du conseil municipal, de voir à identifier vos attentes et à y répondre, en plus d'assurer le suivi des dossiers.

Merci de m'avoir partagé votre vision sur les services municipaux, ce qui nous a permis de participer, tous ensemble, à l'évolution de notre belle et grande ville, un endroit où il fait bon vivre. Nous avons aussi collaboré à bâtir l'identité de notre quartier.

Merci à tous mes collègues du conseil municipal, actuels et passés, pour leur implication à vous offrir, chères citoyennes et chers citoyens, ce qu'il y a de mieux. Je remercie 1000 fois l'ensemble des membres de ma famille, Josée, Émie et Maude, qui m'ont toujours épaulé dans mon parcours. Un grand merci à mon ami et agent officiel, M. Gilles Thériault, qui fut un complice parfait pour moi. Je ne pourrais également passer sous silence la précieuse collaboration de nos gestionnaires municipaux qui travaillent ardemment, quotidiennement, pour le développement de notre ville. À toutes et à tous, encore une fois, je vous remercie grandement!



Des Chênes-toi au centre-ville

C'est avec fierté que la Ville de Drummondville s'associe, une fois de plus, à la course Des Chênes-toi.

En plus d'offrir un apport important en services, la Ville contribue à l'événement à la hauteur de 5000 \$.

Dire que cette belle histoire a commencé sous la pluie, il y a 10 ans, avec un nombre de 750 participants, alors que le départ se donnait sur le site du Village québécois d'antan.



Devenue la deuxième course en importance au Québec après le marathon de Montréal, la course Des Chênes-toi a pour objectif de réunir plus de 12 000 participants le 21 mai prochain. Tout comme l'an dernier, le départ pour les différents parcours se fera de l'école Marie-Rivier. À noter qu'il y a ajout de nouveaux parcours pour les 5 et 10 km; les coureurs n'auront plus à faire de boucles, ce qui permettra une meilleure fluidité et une sécurité accrue pour les participants.

Je ne peux passer sous silence l'appui des résidents et des commerçants qui contribuent au succès de cet événement par leur grande collaboration. Même si certaines rues sont fermées et que la circulation est quelque peu perturbée, nos commerçants se réjouissent de la venue des coureurs dans les rues du centre-ville.

Comme Des Chênes-toi est une course peu dispendieuse, elle permet à tous de pouvoir s'initier à ce sport. De plus, cet événement rassembleur pour la communauté drummondvilloise contribue au développement de saines habitudes de vie chez nos enfants.

En terminant, si vous avez envie de vous impliquer et de contribuer à cette magnifique journée, les organisateurs sont à la recherche de bénévoles pour les aider. Tout comme pour l'inscription à la course, vous pouvez vous rendre au www.deschenestoi.com pour vous inscrire comme bénévole.

Pour ma part, j'y serai! Et vous?

ANNICK BELLAVANCE

abellavance@drummondville.ca

Conseillère
DISTRICT 9



Campagne de sensibilisation policière

Comme chaque printemps et chaque automne, j'initie une campagne de sensibilisation policière dans les rues de mon quartier.

La Sûreté du Québec est toujours ouverte, selon les disponibilités, pour nous accompagner et faire de la sensibilisation auprès des automobilistes et de tous les usagers de la route. Que ce soit dans les zones scolaires, les rues achalandées, les secteurs avoisinant un parc ou les rues résidentielles, il nous est possible d'avoir la collaboration des policiers pour sensibiliser les conducteurs à de meilleurs comportements.

Depuis quelques années, je suis très sollicitée par mes concitoyens sur les questions

concernant la sécurité dans nos rues. Il peut nous arriver d'être distraits ou pressés, même dans les lieux plus sensibles comme les rues résidentielles et les zones scolaires. Je vous invite à la courtoisie et à la patience et, ensemble, nous ferons de nos milieux de vie des lieux plus paisibles et plus respectueux de tous les usagers. Si vous désirez participer à une campagne de sensibilisation policière avec moi et des citoyens de votre quartier, contactez-moi au 819 478-6553.

Enfin, pourquoi ne pas troquer votre voiture pour votre vélo ou encore la marche lorsqu'il fait beau et lorsque cela est possible? Ainsi, vous contribuerez à la quiétude de notre quartier et prendrez soin de votre santé par la même occasion. Je vous lance le défi! Envoyez-moi vos photos en action sur les

réseaux sociaux Instagram, Facebook, LinkedIn et Twitter.

Nouvel éclairage à venir sur les rues des Colombes et des Cormorans

La rue des Cormorans et une portion de la rue des Colombes ont été identifiées comme ayant un éclairage nécessitant une amélioration. En vue d'y optimiser la sécurité, la Ville entreprendra des travaux cet été. Il y aura implantation d'un éclairage similaire à celui qui se trouve sur la rue des Grands-Ducs et qui avait été mis en place pour les mêmes raisons il y a quelques années. L'éclairage sera conforme aux nouvelles normes en lien avec la luminosité requise dans les rues résidentielles. Les citoyens des rues visées recevront l'information à ce sujet dès ce printemps.

STÉPHANIE LACOSTE

slacoste@drummondville.ca

Conseillère
DISTRICT 10



Au cœur des milieux humides

Récemment, j'assistais à une journée d'information sur les milieux humides organisée par quatre organismes de bassins versants du Centre-du-Québec, dont celui de la rivière Saint-François (COGESAF), et par le Conseil régional de l'environnement.

Mon but était de prendre l'information, de me familiariser avec les outils présentés et de voir à « réseauter » avec différents acteurs qui se préoccupent de la gestion du territoire dans l'optique d'être bien préparée pour l'adoption prochaine, par le gouvernement du Québec, d'un cadre légal spécifique pour les activités touchant nos milieux humides.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques définit ces écosystèmes

comme des lieux qui constituent l'ensemble des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol ou la composition de la végétation. Il peut donc s'agir d'étangs, de marais, de marécages ou de tourbières.

Il est mondialement reconnu que les milieux humides jouent un rôle déterminant dans le maintien de la vie sur Terre, tout comme les forêts et les terres agricoles. De plus, on reconnaît que les biens et services environnementaux qu'ils procurent à la société sont importants pour l'économie locale, régionale, nationale et mondiale. Ils servent, entre autres, à réguler les phénomènes naturels, à conserver les ressources naturelles et fauniques, à offrir des activités récréatives, touristiques, éducatives et scientifiques, et à enrichir le paysage et le patrimoine.

Les milieux humides représentent environ 10 % du territoire de Drummondville. Il est donc essentiel pour nous d'avoir un plan d'action permettant d'établir les grandes lignes de la prise en compte de cette ressource naturelle dans la gestion territoriale. Nous devons déterminer ce qu'il adviendra des milieux à haut potentiel écologique et, surtout, comment nous allons les préserver tout en favorisant la croissance économique. Il est intéressant de connaître les bonnes pratiques élaborées dans d'autres milieux et de considérer l'expertise des gens d'ici afin de développer, par la suite, un plan de match à notre couleur.

Bref, si les forêts sont les poumons de la planète, les milieux humides en sont les reins et les municipalités peuvent servir de colonne vertébrale pour assurer un développement solide.

CULTURE

Échange artistique international

Le Service des arts, de la culture et de la bibliothèque de la Ville de Drummondville lance un appel de candidatures pour l'échange artistique international Drummondville/Alsace.

L'échange permettra à un artiste d'ici de séjourner chez un artiste alsacien, d'y exercer son art et d'échanger sur ses pratiques. Par la suite, l'artiste alsacien vivra également l'expérience en étant accueilli chez son homologue drummondvillois.

Comment participer

Les artistes en arts visuels intéressés à déposer leur candidature doivent impérativement produire, diffuser ou résider à Drummondville.

Ils doivent être disponibles tout le mois de juillet ainsi qu'en octobre, période durant laquelle la personne choisie accueillera son visiteur alsacien.

Un montant forfaitaire de 3000 \$, offert par la Ville de Drummondville, couvrira une partie des frais reliés à cet échange.

> Pour plus d'informations sur le dossier de candidature à produire ou pour soumettre votre dossier, communiquez avec Mme Hélène Vallières, par téléphone au 819 850-2365 ou par courriel à hvallieres@drummondville.ca. La date limite de dépôt est le 12 mai.

OPUS EST DE RETOUR!

Opus, jeunes virtuoses vise à promouvoir la place que prend la grande musique dans la vie de plusieurs jeunes musiciens et chanteurs classiques de moins de 25 ans. L'événement leur permet de vivre une expérience de scène professionnelle devant public, partie intégrante de leur formation musicale.

Sous la présidence d'honneur de la chanteuse Marie-Josée Lord, le concert 2017 aura lieu le dimanche 1^{er} octobre à la Maison des arts Desjardins Drummondville. Les jeunes intéressés à y participer ont jusqu'au 26 mai pour se manifester. Les candidats retenus à la première étape de sélection seront convoqués pour une audition. Les détails et la fiche d'inscription se trouvent au www.drummondville.ca.

opus II: JEUNES VIRTUOSSES

Brillez sur scène!

Musiciens et chanteurs classiques de moins de 25 ans recherchés

Inscriptions jusqu'au 26 mai

Présidence d'honneur
Marie-Josée Lord

maison des arts
desjardins Drummondville

drummondville.ca

DRUMMONDVILLE
Capitale du développement

f /villedrummondville

Fête de la diversité culturelle de Drummondville

6^e

Spectacles présentés par Desjardins Caisse de Drummondville

Parc Sainte-Thérèse, Drummondville

Spectacles et activités gratuites

Vendredi 26 mai
à partir de 16 h
GRAND SOUPER SPECTACLES
MATT MARDINI Chanteur-euse
GYPSY KUMB'A ORCHESTRA

fetediversite.culturelle.drummondville.com

Samedi 27 mai
de 11 h à 18 h
SPECTACLES ET ATELIERS
YOGA EN PLEIN AIR
DÉFILE DE DRAPEAUX ET TENUES
ANIMATION POUR ENFANTS
CUISINE INTERNATIONALE
BIBLIOTHÈQUE HUMAINE
KIOSQUES CULTURELS

UNE INVITATION DES PARTENAIRES MAJEURS

COLLABORATEURS

PARTENAIRES PUBLICS

MÉDIAS

COLLABORATEURS ARTISTIQUES

MÉDIAS

ENERGIE

JULIEN CLERC

NOUVEAU SPECTACLE
Ven. 9 juin 2017 20 h
69,50 \$



VALÉRIE MILOT ET ANTOINE BAREIL

MUSIQUE - NOUVEAU
Mer. 3 mai 2017 20 h
34 \$ - étudiant 25 \$

CLAUDINE MERCIER

HUMOUR - NOUVEAU
Sam. 6 mai 2017 20 h
51 \$

LA TOURNÉE DES IDOLES 2

CHANSON - NOUVEAU
Dim. 14 mai 2017 15 h
61,50 \$

PATRICE MICHAUD

CHANSON - NOUVEAU
Jeu. 18 mai 2017 20 h - 32 \$

ALEX NEVSKY

CHANSON - NOUVEAU
Sam. 20 mai 2017 20 h
37 \$ - étudiant 25 \$

819 477-5412

artsdrummondville.com



Maison des arts
Desjardins Drummondville

Du 9 avril au 14 mai 2017
VIATOUR / BERTHIAUME
Sous l'écorce des mots de Kim Thuy

Il s'agit de deux artistes, Marie-Annick Viatour et Gaétan Berthiaume, qui travaillent en tandem depuis plusieurs années. La nature de leur démarche commune se situe au niveau d'une appropriation de textes d'auteurs pour en faire une traduction dans leur propre langage, celui des sculptures jouets. Le texte ici retenu est « Ru » de Kim Thuy, récit d'une jeune réfugiée vietnamienne. Le sujet en est l'immigration et l'enfance y joue le rôle de fil conducteur.



Viatour / Berthiaume, *Le poids de la naissance*, 2015, assemblage bois-métal-corde-acrylique, 34 cm X 25 cm X 25 cm

Galerie d'art
Desjardins

Les jours et heures d'ouverture sont du mardi au dimanche, de 13 h à 17 h, ainsi que les soirs de spectacle, de 19 h à 21 h 30. L'accès est gratuit.

Bibliothèque Come-Saint-Germain

Prépare-toi et
viens t'abonner maintenant
à la bibliothèque
parce que tantôt
il va y avoir du monde!!!

L'abonnement est
maintenant GRATUIT
avec ta carte
Accès-loisir.

Procurez-vous dès maintenant votre carte de bibliothèque en prévision de son ouverture officielle.

Pour vous abonner, rendez-vous au 545, rue des Écoles. Ayez en main votre carte Accès-loisir et une preuve de résidence.

Notez que vous pouvez vous procurer la carte Accès-loisir sur place au coût de 2 \$ et qu'elle est valide pour 3 ans.

Information : drummondville.ca

DRUMMONDville
Capitale du développement



/villedrummondville

SPORT

Pour garder la forme!

Les Drummondvillois sont invités à bouger dans le cadre du Défi Santé et de la course Des Chênes-toi.

D'une part, le Défi Santé bat son plein jusqu'au 10 mai. Lancée en 2005, cette campagne annuelle se veut l'occasion pour les participants d'améliorer leurs habitudes de vie, en poursuivant trois objectifs :

- **Objectif 5** : Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour;
- **Objectif 30** : Bouger au moins 30 minutes par jour;
- **Objectif Équilibre** : Favoriser son sommeil chaque jour.

Des activités ont eu lieu au cours des dernières semaines et d'autres sont à venir, dont une marche dans la Forêt Drummond, le vendredi 5 mai, dès 13 h. Le départ se fera de la halte du Sanctuaire à Saint-Majorique-de-Grantham. Par ailleurs, une activité de yoga plein air se déroulera le dimanche 7 mai, de 10 h à 11 h 15, au parc Woodyatt.

Aussi, 2017 marque le 10^e anniversaire de la course Des Chênes-toi. Pour en savoir plus, consultez le texte à ce sujet en page 10 ou visitez le www.deschenestoi.com.



VOTRE DESTINATION AVENTURE!

FAITES LE PLEIN DE SENSATIONS FORTES
TYROLIENNES | PONTS SUSPENDUS | ESCALARBRE

OUVERTURE : SAMEDI 6 MAI
D'ARBRE EN ARBRE DRUMMONDVILLE
819 397-4544

Visitez
reseauxpleinair.com





camp de jour

DRUMMONDVILLE-SUD

- CONFÉRENCE DE MARTIN LAROCQUE
9 mai, 19 h • 20 \$
- VENTE DE GARAGE
24 juin, de 13 h à 20 h
Table disponible dès maintenant - 15 \$
Info : 819 478-0202

PIERRE-LEMAIRE

- VOYAGE ORGANISÉ CASINO DE MONTRÉAL
12 mai, de 9 h à 19 h • 25 \$
- ZUMBATHON
26 mai, 18 h • 10 \$/adulte, 5 \$/enfant
- VENTE DE GARAGE OPTIMISTE
3 juin, de 7 h à 16 h • Info : 819 474-2309

Inscriptions
dès maintenant !
dans tous les centres communautaires

CLAUDE-NAULT

- VENTE DE GARAGE
13 mai, de 7 h à 16 h 30
- FÊTE DE QUARTIER
17 juin, de 10 h à 17 h 30
Info : 819 479-8686, p. 232

SAINT-JEAN-BAPTISTE

- RENCONTRES DE CONSULTATION AUPRÈS DES AÎNÉS
2 et 4 mai • Info : Diane Rioux • 819 477-4324
- SOUPER AUX HOMARDS, ACTIVITÉ-BÉNÉFICE
13 mai • Info : Marc Guilbault • 819 477-4324



CENTRE COMMUNAUTAIRE
ST-JEAN-BAPTISTE
DE DRUMMONDVILLE inc.

Centre Communautaire
Saint-Pierre

Centre Communautaire
Drummondville-Sud

CENTRE COMMUNAUTAIRE
sintra SAINT-CHARLES

CCPL
Centre communautaire
Pierre-Lemire

Centre communautaire de loisirs
Claude-Nault

CENTRE
COMMUNAUTAIRE
St-Joachim

NOUVEAU

Laissez-nous vous proposer :

L'Aqua passe, valide 1 an, permet l'entrée illimitée pour les piscines libres de l'Aqua complexe et la Piscine du Centre.

Il vous sera possible de nager en longueur, de profiter de la Rivière Kino-aventure, de plonger des tremplins et même de défier la structure gonflée Wibit.



TARIFS

	Prix unitaire		Aqua Passe	
	Avec carte Accès-loisir	Sans carte Accès-loisir	Avec carte Accès-loisir	Sans carte Accès-loisir
Famille	—	—	210 \$	504 \$
Enfant (0-7 ans)	GRATUIT	7 \$	—	147 \$
Enfant (8-17 ans)	3 \$	10 \$	65 \$	212 \$
Étudiant (18-25 ans)	3 \$	10 \$	65 \$	212 \$
Adulte (18-64 ans)	5 \$	12 \$	105 \$	252 \$
Aîné (65 ans et mieux)	3 \$	10 \$	65 \$	212 \$

L'Aqua passe est valide 1 an à partir de la date d'achat. Taxes incluses

INFO CITOYEN

Vos infos, là maintenant

Interruption service transport en commun aujourd'hui.

Rue St-Pierre fermée.

Rinçage réseau d'aqueduc dans votre rue. Baisse de pression d'eau à prévoir.

Avis de non-consommation d'eau secteur St-Charles.

Accident boul. St-Joseph.
Détour boul. Lemire.

SOYEZ BRANCHÉ

Déjà 6329 abonnés



Abonnez-vous
en 2 MINUTES au
DRUMMONDVILLE.CA

DRUMMONDVILLE
Capitale du développement

